

Conditions Générales de location

Article 1. Matériels

Bébé Voyage Malin loue à des particuliers, via des partenaires relais ou en livraison à domicile du matériel pour enfants. Les matériels loués respectent les normes françaises en vigueur et sont en état d'usage.

Article 2. Dispositifs de location et conditions

Location via le site internet <https://www.bbvm-location.com/>

Les différentes étapes :

Etape_1 : le client choisit le matériel dont il a besoin ainsi que la durée de location souhaitée à l'aide du calendrier.

Etape_2 : le client sélectionne ensuite son point de retrait ou la livraison à domicile.

Attention : seules les villes mentionnées dans « tarifs livraison » sont desservies. Pour toutes autres localités, contacter BBVM pour un envoi en Chronopost.

Etape_3 : le client règle le montant dû en ligne par carte bancaire, par chèque envoyé à l'ordre de BBVM au 22 rue Etcherouty 64990 Saint Pierre d'Irube ou par virement en faveur de BBVM.

Les commandes réglées par chèque ou par virement ne seront validées qu'à réception du paiement.

Etape 4 : le client imprime sa facture qui fera office de bon de retrait en point relais ou lors de la livraison à domicile.

Le client dispose d'un droit de rétractation de sa location sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités ; le délai pour l'exercer est de 14 jours de calendrier. Ce délai de rétractation court à compter du lendemain du jour du règlement en ligne de la location par le client. Lorsque ce délai de 14 jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié, il est prorogé de plein droit jusqu'à l'expiration de la dernière heure du premier jour ouvrable suivant.

Par exception, ce droit ne sera pas applicable si la période de location commence au sein du délai de rétractation, ce que le client accepte expressément. En tout état de cause, passé ce délai, la location ne pourra plus être annulée pour quelque cause que ce soit par le client, le montant réglé restant acquis dans tous les cas à *Bébé Voyage Malin*.

Le client ne pourra retirer le(s) matériel(s) loué(s), qu'après avoir :

1- complété et signé la fiche état des lieux

2- avoir préalablement pris connaissance des règles d'utilisation du matériel loué dont toutes les notices sont disponibles sur le site internet <https://www.bbvm-location.com/>

3- avoir procédé au dépôt de garantie correspondant au(x) matériel(s) loué(s)

Poussette Maclaren QUEST : 200 euros

Poussette Yoyo 6+ : 400 euros

Poussette Joie Evalite Duo : 250 euros
Siège auto Bébé Confort OPAL : 200 euros
Siège auto Cybex Aton M : 150 euros
Embase M pour siège auto Aton M : 150 euros
Siège auto Britax/Römer Discovery SL : 100euros
Siège auto Britax/Römer Versafix ou Duo Plus : 200 euros
Porte bébé DEUTER : 100 euros ;
Lit parapluie TUC TUC : 80 euros ;
Matelas Kadolis : 25 euros
Chaise haute Polly 2 en 1 CHICCO : 100 euros.
Baignoire BEABA : 30 euros
Draisienne Pinolino : 100 euros
Rehausseur de table Tuc-Tuc : 50 euros
Transat Chicco Hoopla : 80 euros
Poussette -luge Snow Baby Fun : 200 euros

A la restitution du matériel, un état des lieux sera fait et la fiche état des lieux sera complétée.

Dans le cas où aucun dommage n'est relevé, la caution sera restituée en totalité au client

En l'absence de restitution du matériel loué et ce, quelle qu'en soit la cause, la totalité du dépôt de garantie sera conservé par BBVM.

En cas de simple salissure, d'accroc ou de choc, il se verra facturé et prélevé de plein droit sur le dépôt de garantie un montant forfaitaire de 20 euros par salissure et de 30 euros par accroc ou choc.

Lorsque le matériel est restitué chez un partenaire et qu'une détérioration est relevée, celui-ci se réserve le droit de conserver la caution et faire appel à BBVM pour évaluer le dommage. Dans ce cas, le client sera contacté sous 72h par BBVM.

En cas de restitution tardive du matériel, le client devra régler une pénalité forfaitaire de 15 euros par jour de retard, toute journée commencée étant due dans sa totalité.

En cas de restitution du matériel par le client en avance sur la date convenue, BBVM ne sera pas tenu au remboursement de la quote-part du loyer du matériel non utilisée.

Location par téléphone au 06 19 03 38 56

Les différentes étapes :

Etape 1 : le client convient avec la société BBVM du matériel souhaité, de la durée et du mode de livraison choisit.

Etape 2: le règlement pourra être fait par carte bancaire via un lien sécurisé envoyé par email ou par chèque envoyé par courrier à BBVM 22 rue Etcherouty 64990 Saint Pierre d' Irube ou par virement. Dans tous les cas le dépôt de garantie devra être déposé via notre prestataire Swikly.

Le client dispose d'un droit de rétractation de sa location sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités ; le délai pour l'exercer est de 14 jours de calendrier. Ce délai de rétractation court à compter du lendemain de la conclusion du contrat . Lorsque ce délai de 14 jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié, il est

prorogé de plein droit jusqu'à l'expiration de la dernière heure du premier jour ouvrable suivant.

Par exception, ce droit ne sera pas applicable si la période de location commence au sein du délai de rétractation, ce que le client accepte expressément. En tout état de cause, passé ce délai, la location ne pourra plus être annulée pour quelque cause que ce soit par le client, le montant réglé restant acquis dans tous les cas à *Bébé Voyage Malin*.

Le client ne pourra retirer le(s) matériel(s) loué(s) qu'après avoir :

1- complété et signé la fiche état des lieux

2- avoir réglé le montant dû

3- avoir préalablement pris connaissance des règles d'utilisation du matériel loué dont toutes les notices sont disponibles sur le site internet <https://www.bbvm-location.com/>

4- avoir procédé au dépôt de garantie correspondant au(x) matériel(x) loué(s)

Poussette Maclaren QUEST : 200euros ;

Poussette Joie Evalite Duo : 250 euros

Siège auto Bébé Confort OPAL : 200 euros

Siège auto Britax/Römer Discovery SL : 100 euros

Siège auto Britax/Römer Versafix ou Duo Plus : 200euros

Porte bébé DEUTER : 100 euros ;

Lit parapluie TUC TUC : 80euros ;

Matelas Kadolis : 25 euros

Chaise haute Polly 2 en 1 CHICCO : 100 euros.

Baignoire BEABA : 30 euros

Draisienne Pinolino : 100 euros

Rehausseur de table Tuc-Tuc : 50 euros

Transat Chicco Hoopla : 80 euros

Poussette -luge Snow Baby Fun : 200 euros

A la restitution du matériel, un état des lieux sera fait et la fiche état des lieux sera complétée.

Dans le cas où aucun dommage n'est relevé, la caution sera restituée en totalité au client

En l'absence de restitution du matériel loué et ce, quelle qu'en soit la cause, la totalité du dépôt de garantie sera conservé par BBVM.

En cas de simple salissure, d'accroc ou de choc, il se verra facturé et prélevé de plein droit sur le dépôt de garantie un montant forfaitaire de 20 euros par salissure et de 30 euros par accroc ou choc.

Lorsque le matériel est restitué chez un partenaire et qu'une détérioration est relevée, celui-ci se réserve le droit de conserver la caution et faire appel à BBVM pour évaluer le dommage. Dans ce cas, le client sera contacté sous 72h par BBVM.

En cas de restitution tardive du matériel, le client devra régler une pénalité forfaitaire de 15 euros par jour de retard, toute journée commencée étant due dans sa totalité.

En cas de restitution du matériel par le client en avance sur la date convenue, BBVM ne sera pas

tenu de rembourser au client la quote-part du loyer du matériel non utilisée.

Article 3. Période de location

Une journée de location démarre à l'heure du retrait du matériel loué et se termine 24 heures plus tard.

Exemples : une poussette louée à 10h00 le vendredi devra être restituée à 10h00 le samedi. Un porte bébé randonnée loué à 12h00 le samedi et restitué le lundi à 12h00 comptera 2 jours de location.

Dans tous les cas, le loyer est dû pour l'intégralité de la période de location fixée, que le client ait omis de retirer le(s) matériel(s) loué(s), ou l'ait fait avec retard, ou encore qu'il le restitue en avance, et ce, quelles que soient les causes de ces événements.

En cas de prolongation de la durée de location un montant minimum de 10 euros sera facturé.

Article 4. La livraison à domicile et Partenaires relais

- La livraison à domicile peut être livrée sous 12h et est sur rendez-vous. Le tarif comprend la livraison du matériel et sa reprise après la durée de location écoulée.

Il existe 2 tarifs de livraison et seules les villes mentionnées sont desservies. Toutes locations hors zone devront être soumises à accord préalable de BBVM. BBVM se réserve le droit d'annuler toutes locations faites hors zones.

Zones et tarifs :

Pays-Basque (64) : Bayonne, Anglet, Biarritz et communes limitrophes - Guethary, Saint Jean de Luz, Ciboure, Urrugne, Ascaïn - Saint Pierre d'Irube, Mouguerre, Lahonce, Villefranque, Halsou, Jatxou, Cambo les bains - Larressorre, Espelette, Ixassou, Louhoussoa, Souraide, Hasparren.
Livraison et reprise : **15 euros**

Aéroport de Biarritz, gare de Biarritz et de Bayonne. Livraison et reprise : **15 euros et offert avec un minimum de location de 100 euros.**

Sud des Landes (40) : Ondres, Labenne, Capbreton, Seignosse Hossegor. Livraison et reprise : **20 euros**

Article 5. Utilisation du matériel - Responsabilité

Dans tous les cas, le client est responsable du matériel loué à partir de leur remise entre ses mains et ce, jusqu'à leur restitution chez nos partenaires relais ou à BBVM.

Le client s'engage à utiliser le matériel mis à sa disposition en bon père de famille, comme s'il s'agissait de son propre matériel. Il s'engage de manière impérative à prendre connaissance des conditions de leur utilisation qui figurent sur le site internet <https://www.bbvm-location.com/> et à les respecter en tous points, particulièrement celles relatives à la sécurité.

Le client devra à tout moment et en tous lieux assurer par tous moyens la protection des objets mis à sa disposition contre le vol et contre les dégradations de toute nature (utilisation d'un antivol dans les lieux publics, entreposage dans des locaux propres, sains et fermant à clés en particulier, protection adéquates contre les intempéries et les salissures de tous ordres). En conséquence, comme il est dit ci-dessus, en cas de non-restitution du matériel loué ou de restitution en état dégradé par rapport au constat de remise, le dépôt de garantie sera conservé par BBVM.

Le client devra assurer la propreté et l'hygiène du matériel mis à sa disposition et prendra à sa

charge tout nettoyage utile afin de le restituer dans l'état dans lequel il lui a été remis.

Le client sera seul responsable de tout dommage qu'il causerait du fait de ses fautes ou de ses négligences dans l'utilisation des matériels loués, ou encore s'il les détournait de leur cadre d'utilisation habituel. Le client ne pourra en aucun cas modifier, aménager ou transformer le matériel ; il devra le restituer dans l'état dans lequel il lui a été confié, complets et comprenant tous leurs accessoires.

Le client sera pleinement responsable du respect des conditions générales et particulières de location par les personnes avec lesquelles et pour lesquelles il sera amené à utiliser le(s) matériel(s) loué(s), notamment ses proches, son conjoint et ses enfants.

Le client ne pourra vendre, donner ou mettre à disposition de quiconque le matériel qui lui est loué.

Le client ne pourra en aucun cas refuser de restituer le matériel en fin de location, ni les placer sous séquestre.